

Réunion Coop2nd du 31 janvier 2020

Présents : Carole, Stéphane, Carine, Julie, Vanya, Claire, Alexandra, Matèu, Patric, Bernadette, Dominique, Françoise, Lionel, Sylvain, Betzy, Danyella, Christine, Guillaume et Pierre (à distance)

Excusés : Pierre, Céline (bon voyage !!), Rémi, Corinne, Corinne, Jules, Luz, Valérie, Cédric, Véronique, Sandrine

Quoi de neuf ?

- Julie : chantier maths en démarrage le 20 mars, pour débiter autour de la notion de proportionnalité
- Bernadette : les projets pédagogiques sont parasités par le contexte actuel social et politique.
- Stéphane : restrictions des horaires pour lesquels quelques absences étaient autorisées pour accompagner des sorties, pour les E3C, qui aujourd'hui doivent disparaître.
- Sylvain, la LPPR met à mal l'université aussi. Risque de désengagement de l'Etat au sujet des questions d'éducation ... démantèlement de l'école publique de qualité. Un piège serait de devenir morose avec les élèves ou les étudiants, ce serait scier la branche sur laquelle on est assis que de seulement accuser les politiques... râler est facile et contre-productif mais, même s'il y a de vraies raisons de s'inquiéter, les élèves ont besoin d'adultes qui les préparent et leur font espérer un avenir motivant et agréable.
- Lionel : Pas d'incompatibilité entre se battre et rester optimiste avec les élèves. Se battre pour l'école va de pair avec un enseignement de qualité. Le dossier N°13 du cahier de 1996 de l'OCDE est seulement mis en application.
- Carine : comment organiser la lutte ? J'en viens à compter chaque heure, perdue pour les élèves, des réunions, des formations, des mouvements de grèves qu'on essaie de récupérer ou pas... Moi j'essaie de rattraper les cours et je me sens une lâcheuse. Il y a vraiment très peu de cours dans mon établissement, les élèves n'ont pas cours et ils sont pénalisés. Mais ne rien faire, c'est tout accepter ... Difficile dilemme
- Bernadette : pas de remplaçant dans le second degré, des profs absents non remplacés (hors grève) et perte de motivation pour se rendre en cours.
- Lionel: culpabilité des métiers de l'humain, on n'a pas à culpabiliser des dérives du système.
- Sylvain : En Alsace, des journées pédagogiques sur la coopération ont réuni 500 profs à l'initiative d'un syndicat. Faire évoluer la qualité ordinaire des pédagogies dans ses établissements tout en ne se laissant pas faire.

Sujets :

- Favoriser la prise de parole des élèves en cours 7
- L'évaluation éducative avec ou sans note (Boucle évaluative). 10
- Confronter les astuces de chacun en gestion de classe 6
- L'aide d'une collègue en difficulté 13
- L'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes, notamment les faits de harcèlement 11
- L'usage scolaire de l'outil informatique en classe coop ou en pédagogie 7

L' aide d' une collègue en difficultés.

Régulateur : Patrick

Une enseignante stagiaire a été malmenée par des élèves en cours. Elle a craqué devant eux, sous forme de pleurs, ce qui a déclenché de nouvelles moqueries et généré un plus grand mal-être chez cette enseignante. Elle a remis en cause ses compétences de prof. Certains élèves ont admis être allés trop loin, plus ou moins sincèrement. Après une accalmie, le brouhaha revient. Le chef d'établissement remet en cause les choix pédagogiques de l'enseignante...

Quand on a des difficultés, souvent, on a peur et on n'ose pas parler. Malgré de la bonne volonté, sans clés, on ne s'en sort pas.

Le rôle du Professeur Principal est terrible, il "serre la vis" tout le temps ... Il fait de la vie scolaire en plus, même s'il n'est pas CPE, et cela aide beaucoup.

De même, dans un autre établissement, avec un enseignant en grande souffrance qui s'est en partie immolé au sein du collège.

Comment faire, en tant que collègue, sans lien de subordination, pour essayer d'aider cette jeune collègue ?

Dans une académie, il existe un dispositif spécifique pour l'accompagnement des stagiaires en difficulté. Ce dispositif interroge sur son efficacité... le placement étant très mal vécu par les stagiaires (d'autant plus que ce ne sont pas les stagiaires qui font la demande, ils y sont placés par un tuteur INSPE). Un peu comme si on constituait un groupe d'élèves en difficulté, identifiés comme tel... C'est d'autant plus compliqué pour les stagiaires qu'ils sentent l'épée de Damoclès de la validation au-dessus de leur tête lorsqu'ils entrent dans ce dispositif.

L'image de l'enseignant dans la société n'est pas très aidante : même si il y a toujours eu des profs chahutés (Cf. Mallarmé, Pagnol ...), l'impression est forte de mal à le vivre le métier d'enseignant.

C'est difficile d'intervenir pour un collègue, à sa place, parce que cela évite de le positionner comme un professionnel et cela ne règle pas le problème sur le temps. Mais que faire lorsque l'intensité du comportement déviant dépasse les limites de l'acceptable et de la sécurité des personnes ?

Face aux comportements déviants des élèves

On ne peut pas admettre que des enfants se comportent sans cadre et sans respect entre eux ou avec des enseignants. Il importe de leur faire prendre conscience que tout acte a des répercussions. Dans une telle situation, au sein d'une équipe, chaque enseignant a mis les points sur les I avec une classe. Quand elle a constitué la solidarité de l'équipe, les élèves sont alors « rentrés dans le rang ».

Quand on est seul dans une classe avec des AVS, c'est différent. On est sinon dans une salle, isolé, il manque des espaces de parole ... Quand on fait front, on voit que la réponse d'une équipe est une force, surtout quand elle est soutenue par le CPE, l'infirmière, les surveillants ... Une fois, j'ai eu peur en entendant la souffrance que vivent certains collègues pendant leurs cours.

Le problème avec la solidarité entre des profs, qui font "front face aux élèves", c'est que cela peut devenir un unique rapport de force, qui laisse peu de place aux actions éducatives. Pour qu'il y ait éducation, il convient d'éviter les postures de soumission (imposition des interdits, de manière coercitive) pour privilégier les recherches d'obéissance (présentation et acceptation des interdits par le sens qu'ils ont) (B.

Robbes) Dans un établissement, ce sont bien les adultes les plus forts, mais en dehors, ce n'est plus forcément le cas. Si les élèves sont encadrés par de la soumission, ils risquent de manifester leur supériorité.

L'aide à un collègue en souffrance

Toutefois, même si c'est essentiel de poser des limites et du cadre en tant qu'adultes, il peut être difficile pour cette collègue de déporter ce qu'elle vit comme ses problèmes à elle vers des problèmes de métier. Mais ce serait l'occasion d'en discuter collectivement. Cela peut passer vers un temps qu'on instaure en équipe pour traiter ces problèmes en « nous » plutôt qu'en « je » ou en « tu ».

Les outils de la clinique de l'activité peuvent aider : instructions au sosie par exemple. L'idée est alors de faire dialoguer ce que Clot (2008) appelle les instances du métier :

- transpersonnelle : l'histoire du métier, son héritage collectif, traduite pour l'action par le concept de genre professionnel ;
- personnelle : le dialogue que le travailleur entretient avec lui-même dans son activité ;
- impersonnelle : par l'organisation et la prescription de la tâche ;
- interpersonnelle : constituée par le dialogue entre le travailleur et ses collègues sur l'objet de travail.

Ces quatre instances seraient liées en permanence dans l'activité et détermineraient le développement (ou non, en cas de déliaison) du pouvoir d'agir. Avoir ce collectif de travail qui permet de faire dialoguer ces instances peut être une source de reprise en main sur son pouvoir d'agir. Cela évite d'avoir une approche qui pourrait être « paternaliste » (dans le conseil), ce qui pourrait continuer à dégrader l'estime de soi.

Dans la même veine, le recours à des analyses de pratiques professionnelles peut permettre à des enseignants en difficulté de poser leurs problèmes dans un contexte sécurisé, où les échanges portent sur la multimodalité des points de vue. Une analyse de pratique professionnelle (APP), conduit à démêler ce qui s'enchevêtre dans l'action, pour distinguer l'essentiel du secondaire. Une association comme l'AGSAS organise de telles rencontres où il est possible d'échanger sur des difficultés professionnelles rencontrées.

Ces groupes d'analyse de pratiques (GAPP) existent dans la plupart des métiers de l'humain (la santé, la justice, le social), mais sont étonnamment rares dans l'enseignement. Ils devraient être développés pour aider les enseignants à anticiper les situations de crise.

Une proposition de suivi psychologique des collègues en difficulté peut leur permettre de se positionner quant à leurs limites et leurs capacités relatives à l'enseignement : soit se rendre compte rapidement que ce métier sera très difficile à tenir sur plusieurs années (et envisager une réorientation professionnelle), soit identifier ce qui coince et les voies prioritaires à travailler pour s'en sortir (seul ou avec d'autres).

Sinon, face à une situation de conflit, plus ou moins importante, la principale approche permettant d'en sortir est de prendre appui sur du tiers, qui intervient comme instrument de médiation entre les personnes engagées dans le conflit (Cf. analyse et pédagogie institutionnelle - Jacques Pain). Ce qui peut faire tiers : des lois, des procédures, des institutions, des outils, des mesures prévues des repères solides et réguliers. Ces tiers aident à prendre du recul et à mettre à distance ses émotions, pour éviter d'en rester prisonnier.

Il est possible d'anticiper ces tiers préventifs, sous la forme d'un "kit d'enseignement", propre à chaque équipe, qui est remis aux collègues arrivant dans l'équipe : des lois de classe qui déterminent ce qu'on a le droit de faire ou de ne pas faire, des dispositifs à introduire en début d'année (par exemple les messages clairs ou le tutorat), des procédures pour les élèves en cas de situation de crise, des personnes-ressources

missionnées dans l'établissement, une fiche de réflexion à donner aux élèves en cas d'envoi dans une autre classe, ou avec la Vie scolaire (ce qui s'est passé, quelle règle cela met en péril et qu'est-ce que tu proposes pour y remédier) ... Les injonctions d'excuses sont rarement intéressantes parce qu'elles empêchent les démarches sincères. Face aux situations hors-normes d'élèves, réagir en appui à une communication non-violente (les faits, les émotions, les besoins, une demande) permet d'éviter d'émettre un jugement et de proposer des pistes d'avenir.

Bilan météo

Soleil-soleil : 16

Soleil-nuage : 2

Nuage-soleil

Nuage